

Quatre fermetures de classes en collèges. Le président du département de l'Orne hors de lui

Le président du conseil départemental de l'Orne fait des bonds. Il condamne une "méthode déplorable" conduisant à la fermeture de quatre classes dans les collèges de l'Orne.



Le président du Conseil départemental de l'Orne exige le retrait des mesures de fermeture

Au lendemain de la séance du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale), la colère du président du Conseil départemental, Christophe de Balorre, rejoint celle du président de l'Association des Maires de l'Orne et des Intercommunalités, Philippe Van-Hoorne.

Lui aussi conteste, avec véhémence, les fermetures de classes prévues. Il réclame, haut et fort, « l'annulation de mesures injustifiées visant quatre collèges ornaïes ».

Le retrait des mesures exigé

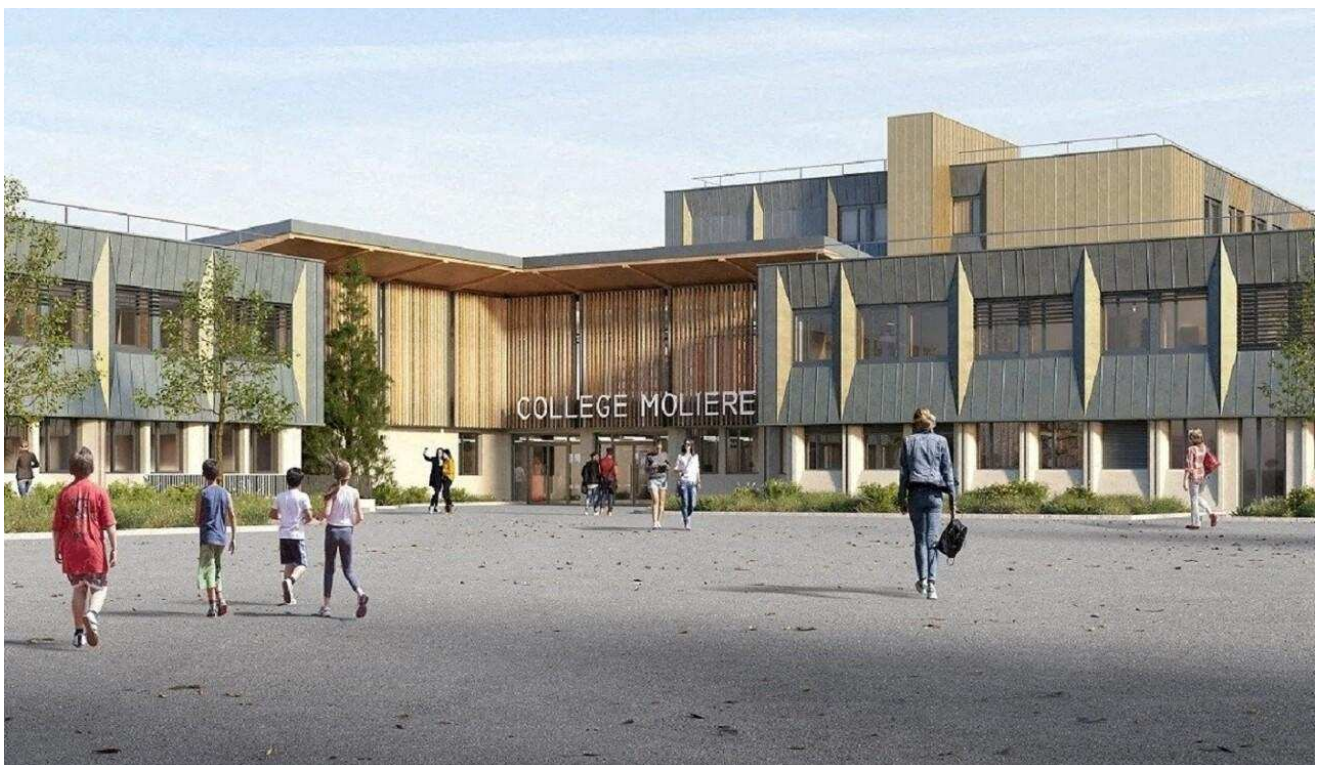
« L'administration ne le dit pas, mais elle prévoit bien la fermeture de 4 classes dans nos collèges, à la prochaine rentrée. A L'Aigle (Molière), à Gacé (Jean Moulin), à Le Mêle-sur-Sarthe (Louis Grenier) et à Mortagne-au-Perche (Émile Chartier). »

Christophe de Balorre, le président du Conseil départemental, ne mâche pas ses mots. Son message est sans équivoque.

Je demande à l'Education nationale, le retrait pur et simple de ces mesures complètement inadmissibles !

Christophe de Balorre -

« Puisqu'il ne faut que parler chiffres, allons-y ! », tempête le président de Balorre, rappelant qu'à la rentrée de septembre dernier, « les effectifs alarmants qu'avançaient les services de l'Education nationale, en février, ont été complètement balayés par une progression constatée et confirmée de + 117 collégiens par rapport à leurs prévisions ! »



Concerné par une fermeture, le collège Molière à L'Aigle bénéficie actuellement d'une profonde rénovation

"Des mesures qui fragilisent des établissements"

L'administration fait dire aux chiffres ce qu'elle veut, dans le but de mieux répondre aux injonctions nationales et de procéder, arbitrairement, à des fermetures de classes. Très clairement injustifiées, ces mesures viennent fragiliser des établissements pourtant essentiels dans nos secteurs ruraux et affecter, directement, les conditions de travail des élèves et des enseignants. Du même coup, la qualité de l'enseignement en pâtit !

Christophe de Balorre -

200 M€ pour le Plan collèges !

Le président du Conseil départemental « condamne une méthode déplorable, qui nuit gravement à l'image de l'Orne et à la dynamique dans laquelle le Département s'inscrit clairement, en particulier dans les domaines si essentiels de l'éducation et de jeunesse, au travers de notre Plan collèges qui mobilise plus de 200 M€ d'investissements. »